

LE GROUPE AFD ET LA RSE DANS LE SECTEUR BANCAIRE

Partenariats pour
le renforcement de la Responsabilité
Sociale et Environnementale
des entreprises



LA RSE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La Commission Européenne définit la responsabilité sociale des entreprises (RSE) comme « l'intégration volontaire par les entreprises de préoccupations sociales et environnementales à leurs activités commerciales et leurs relations avec leurs parties prenantes ». Dans l'entreprise, la politique d'emploi, la relation client, la politique d'achats et de qualité, la gestion des risques, le management environnemental... sont autant de domaines d'application possibles de la RSE.

LA RSE DANS LES BANQUES

Les banques sont en général de grandes entreprises qui ont un fort impact sur le tissu économique. Leur métier les place au cœur des conséquences sociales et environnementales des activités des entreprises qui bénéficient de leurs concours. Il leur confère de ce fait une responsabilité particulière. Elles intègrent progressivement cette préoccupation à leurs pratiques depuis une quinzaine d'années, pour répondre notamment à la demande de la société civile et des bailleurs de fonds.

Cet engagement des banques se décline sous différentes formes :

- amélioration des conditions de travail en interne,
- réduction de l'empreinte écologique de l'entreprise,
- mécénat, philanthropie et/ou financement d'œuvres sociales,
- partenariats avec des ONG, clients, institutions de microfinance...,
- offre de produits et services responsables : prêts verts, investissement socialement responsable (ISR), épargne solidaire...,
- maîtrise des risques environnementaux et sociaux des investissements.



www.photo-libre.fr

LES ÉTAPES CLÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LE SECTEUR BANCAIRE

1992 : Suite au Sommet de la Terre de l'ONU à Rio, lancement de l'UNEP-FI : partenariat public-privé entre le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) et le secteur financier privé qui vise à promouvoir les liens entre l'environnement, la durabilité et la performance financière et à favoriser l'adoption de meilleures pratiques environnementales et sociales par les institutions financières.

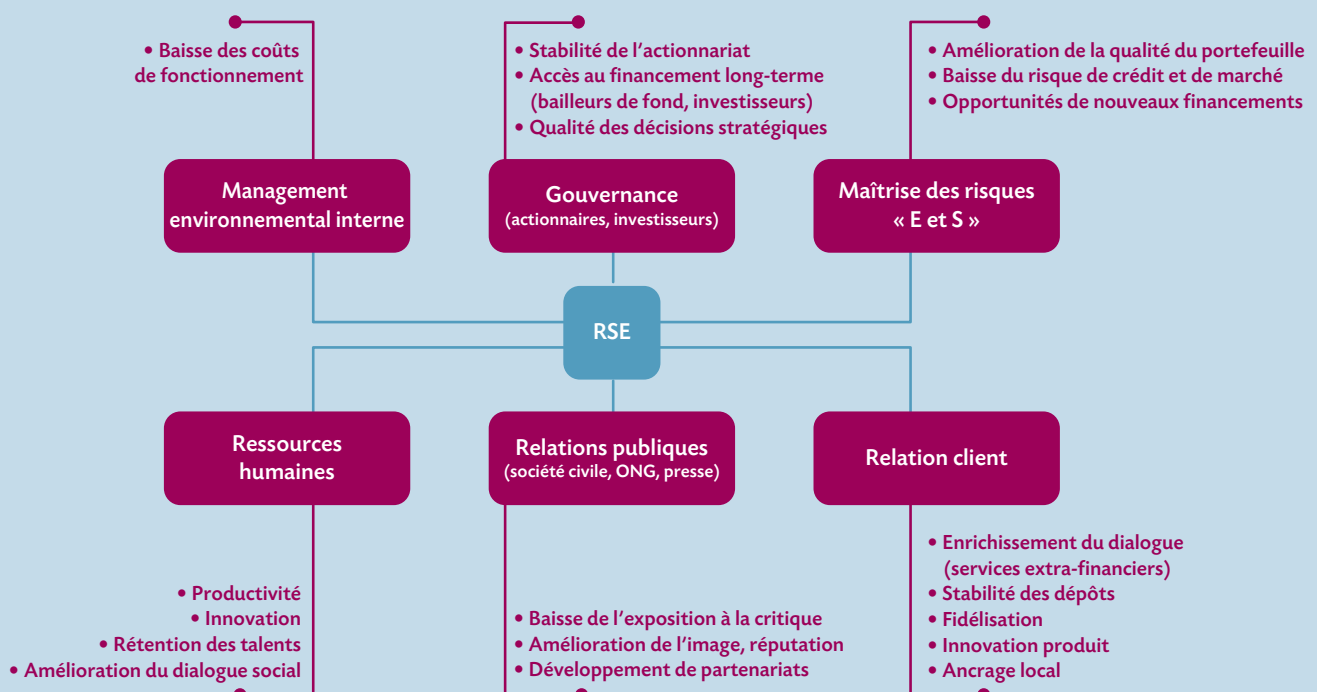
1998 : Edition des « Performance standards » de la Société financière internationale (SFI) – groupe Banque Mondiale.

2003 : Edition des « Principes d'Equateur » : lot commun de politiques et d'indicateurs qui engagent les institutions financières signataires à s'assurer que les projets qu'elles financent sont réalisés d'une manière socialement responsable et respectueuse de l'environnement.

2006 : Edition des « Principes pour l'investissement socialement responsable » (ISR) de l'ONU (UN-PRI).

2007 : Adoption du Consensus de Rome par les bailleurs de fonds européens.

LES BÉNÉFICES D'UNE POLITIQUE RSE DANS UNE BANQUE





LE GROUPE AFD ENGAGÉ DANS LA RSE

Le groupe AFD a intégré la RSE dans son fonctionnement interne et dans les projets qu'elle finance. Il a ainsi signé des **engagements emblématiques** nationaux et internationaux tels que :

- le Pacte Mondial des Nations unies (« Global Compact ») en 2004,
- la Charte du développement durable des entreprises publiques en 2008.

Dès 2004, le groupe AFD a adopté une charte interne et une charte d'éthique professionnelle rappelant son engagement dans la RSE. Le Plan d'orientation stratégique 2007-2011, a consacré la RSE comme un axe central de sa politique.

La RSE y est renforcée selon trois axes

- la RSE interne : réduction de l'empreinte écologique du groupe AFD,
- la transparence dans les relations extérieures,
- la RSE opérationnelle : élaboration d'une démarche de maîtrise des risques environnementaux et sociaux pour toutes les opérations financées.

Une Cellule d'appui environnemental et social apporte un soutien pour améliorer la qualité environnementale et sociale des opérations financées en :

- définissant les diligences environnementales et sociales à mener dans les projets,
- apportant ses conseils aux équipes projets et à l'ensemble des collaborateurs pour les réaliser (formations, développement d'outils...),
- contribuant à la production intellectuelle sur le sujet,
- participant à des groupes de travail internationaux,
- développant des partenariats avec les autres bailleurs de fonds.

LES BANQUES : UN VECTEUR DE DÉVELOPPEMENT DE LA RSE DANS LES ENTREPRISES

Les concours apportés aux banques par le groupe AFD bénéficient in fine aux PME, dont l'accès au crédit est souvent difficile, alors qu'elles constituent une part prépondérante des emplois et de l'économie des pays d'intervention de l'Agence. Par ses effets positifs sur les ressources humaines, l'environnement, la gestion des coûts et l'innovation, la RSE peut apporter une réponse aux différents enjeux de ces entreprises, et notamment les rendre plus compétitives, tant localement qu'à l'exportation.

La promotion de la RSE auprès des banques vise donc à renforcer la politique RSE de la banque, mais aussi à permettre une sensibilisation de ses clientes PME à l'adoption de meilleures pratiques.

Le groupe AFD souhaite encourager et accompagner les banques qui s'engagent vers ces pratiques responsables en proposant à ces partenaires une gamme de solutions techniques et financières adaptées.

DES SOLUTIONS ADAPTÉES AUX DIFFÉRENTES SITUATIONS DES BANQUES

L'aide à la maîtrise des risques environnementaux et sociaux

Les banques partenaires du groupe AFD sont dotées, ou s'engagent à l'être, d'une politique RSE et de moyens techniques et humains nécessaires à sa mise en œuvre. Leur implication est appréhendée au « cas par cas » en fonction :

- des risques environnementaux et sociaux inhérents à leur portefeuille,
- du pays d'intervention (réglementation, contexte socio-politique...).

Lorsque cela s'avère nécessaire, le groupe AFD accompagne les banques dans l'amélioration de leurs standards via une assistance technique et financière. Il aide la banque à définir les activités à mener ainsi que le contenu de la mission, généralement confiée à un consultant spécialisé, qui consiste à :

- évaluer les risques environnementaux et sociaux du portefeuille et la démarche existante de maîtrise des risques de la banque,
- identifier les objectifs d'amélioration et les actions à mener,
- présenter le calendrier d'exécution des actions et estimer leurs coûts,
- accompagner la mise en œuvre de ces actions.



L'APPUI A UNE POLITIQUE RSE : MISSION D'UN CONSULTANT AU GHANA

Créée en 1994, la CAL Bank est une banque commerciale ghanéenne. Afin de maintenir sa position concurrentielle et continuer à bénéficier

du soutien des bailleurs internationaux, la banque a souhaité développer une démarche de maîtrise des risques environnementaux et sociaux de ses engagements. L'octroi d'une nouvelle ligne de crédit en 2007 par Proparco (Filiale de l'AFD en charge du financement du secteur privé) et la DEG (homologue allemand de Proparco) a été assorti d'engagements de mise en place par la banque, avec l'appui d'un consultant, d'un système de suivi et d'évaluation de ses risques environnementaux et sociaux. La mission visait à :

- évaluer l'empreinte environnementale et sociale des clients de CAL Bank et les risques associés,
- définir une politique environnementale et sociale détaillée,
- élaborer les outils et procédures à développer en interne pour intégrer les critères mentionnés dans l'analyse des projets financés (classement des projets, liste d'exclusion...),
- former deux personnes en interne en charge de ces questions.

Le Groupe peut, si nécessaire, financer cette assistance à travers l'octroi d'une subvention FRCG (Fonds de Renforcement des Capacités de Gouvernance) ou par une ligne de crédit à des conditions bonifiées.

LE FRCG

Le Fonds de Renforcement des Capacités de Gouvernance vise à financer l'assistance technique de projets RSE ou de lutte anti-blanchiment, avec une participation de la banque bénéficiaire. Les subventions peuvent atteindre 50 000 euros.

Le soutien des banques pilotes en matière de RSE

La RSE peut devenir une véritable orientation stratégique de certaines banques. Le groupe AFD favorise cette orientation en leur offrant un soutien technique et financier pour les aider à définir et mettre en œuvre une politique RSE encore plus ambitieuse. Des lignes de crédit spécifiques peuvent être octroyées pour la mise en place de « Programmes RSE » dans les banques visant à :

- l'appropriation d'une politique RSE interne,
- l'intégration de diligences environnementales et sociales dans son circuit d'évaluation des risques,
- la mise en place d'une offre de services non financiers aux entreprises clientes : diagnostics, formations à la RSE et accompagnements vers des standards de qualité (respect du droit et amélioration des conditions de travail, protection de l'environnement, hygiène et sécurité).



LIGNES DE CRÉDIT ENVIRONNEMENTALES : L'EXEMPLE DES BANQUES MAURICIENNES

L'AFD a octroyé une ligne de crédit environnementale à cinq banques mauriciennes. L'offre prévoyait une amélioration de leur système de maîtrise des risques environnementaux et sociaux. Avec l'aide d'un consultant, un séminaire de sensibilisation a été mené avec les cinq banques. Une révision des procédures de gestion de ces risques a été décidée pour trois d'entre elles. Le consultant a été chargé de préparer les plans d'action pour renforcer leurs dispositifs de gestion des risques environnementaux et sociaux et amener les banques à un même niveau en matière de RSE.



LA MISE EN PLACE DE PROGRAMMES RSE EN TURQUIE

LE PARTENARIAT AFD/HALKBANK

Créée par l'Etat en 1938, Halkbank dispose d'un réseau d'agences bien réparti sur le territoire national, y compris dans les zones défavorisées. L'AFD a conclu un partenariat avec Halkbank afin d'en faire un relais de la RSE auprès des PME locales. Une première ligne de crédit bonifiée a permis de sensibiliser une trentaine de PME et des membres du personnel à la RSE. Avec une deuxième ligne de crédit, octroyée en décembre 2007, la banque financera un ambitieux programme RSE pendant trois ans. Ce programme comporte plusieurs volets :

- l'octroi de prêts à 160 PME dans les régions défavorisées,
- le développement d'une démarche interne de RSE, en particulier l'établissement de diligences environnementales et sociales dans le circuit d'évaluation des risques des projets financés,
- l'animation de campagnes de sensibilisation et de formation à la RSE, la réalisation d'audits gratuits des PME, des accompagnements vers l'obtention des certifications ISO 14001 (environnement) et OHSAS 18001 (santé et sécurité au travail, évaluation des risques),
- le développement d'un programme de formation pour tous les employés de la banque.

LE PARTENARIAT AFD/TEB

La Türk Ekonomi Bankasi (TEB) est une banque commerciale privée turque, à vocation généraliste. Créée en 1927, elle développe un vaste programme de services non financiers à destination des PME (ateliers de formations thématiques, séminaires, services en ligne...). Dans le contexte d'une convergence vers les normes européennes en matière environnementale et sociale, l'AFD et la banque ont choisi de s'appuyer sur ces outils pour y intégrer un programme de sensibilisation et de formation à la RSE.

En 2007, l'AFD a octroyé à TEB une ligne de crédit bonifiée, en contrepartie d'un engagement de la banque de mettre en œuvre un important programme d'assistance technique RSE sur une durée de 4 ans.

Entre 2007 et 2009, ce projet a permis à la TEB :

- de distribuer des prêts à 114 PME turques,
- de mettre en place des audits de PME accompagnés de formations dispensées par des consultants,
- d'organiser des conférences, journées d'informations et programmes de sensibilisation à destination des PME,
- de sensibiliser ses salariés à la RSE, via des ateliers et des formations en ligne (e-learning).

MONSIEUR MÜFIT MAMATI, DIRECTEUR DE PME

«Ma société produit des emballages en aluminium. Elle compte 80 employés. Nous nous préoccupons d'abord de leur santé, nous leur avons fait des check-up gratuits. Pourquoi est-ce important ? En premier lieu, pour leur propre santé, ensuite, pour l'hygiène, car je fabrique des produits alimentaires. Je fais d'une pierre deux coups, la santé de mes salariés et des produits plus sains. Nous avons commencé par le volet social, mais les questions environnementales se sont très vite posées car, pour moi, les deux sont liés. Comme toutes les entreprises ne jouent pas le jeu de la RSE, si la nôtre investit davantage, nous sommes automatiquement confrontés à une concurrence déloyale. Mais les personnes qui travaillent ici sont plus sereines et productives. La RSE nous a donc permis d'augmenter nos profits et le nombre de nos clients et il nous est plus facile d'obtenir des crédits bancaires. Je pense que le développement de l'industrie turque grâce à la RSE va accélérer l'intégration de la Turquie dans l'Union européenne. Mais chaque citoyen turc devrait d'abord le faire pour lui-même».

MONSIEUR BÜLENT EL TOK, QUALITY MANAGER, B PLAS - BURSA PLASTIK

«Grâce à la formation et aux analyses de risque menées lors de l'atelier d'études sur la santé et la sécurité au travail du projet "KOBİ Dönüşüm" de Halkbank, nous avons protégé nos employés des risques de santé et des accidents au travail et garanti un environnement de travail plus sûr et confortable. A l'issue de notre formation, nous obtiendrons la certification de notre entreprise et pourrons ainsi prouver à toutes nos parties prenantes que nous travaillons en conformité avec les standards nationaux et internationaux. Notre but est d'améliorer l'efficacité et la qualité de notre production, de réduire les pertes de temps, d'augmenter la satisfaction des employés et des clients et donc d'améliorer notre compétitivité».



Etablissement public, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis plus de soixante ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique de développement définie par le Gouvernement français.

Présente sur le terrain dans plus de 50 pays, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète : scolarisation des enfants, appui aux agriculteurs, soutien aux petites entreprises, adduction d'eau, préservation de la forêt tropicale, lutte contre le réchauffement climatique...

En 2008, l'Agence a consacré près de 4,5 milliards d'euros au financement d'actions dans les pays du Sud et en faveur de l'Outre-mer. Ces financements concernent notamment la scolarisation de 7 millions d'enfants, l'approvisionnement en eau potable de 4,4 millions de personnes et le soutien de 370 000 emplois dans le secteur productif. Les projets d'efficacité énergétique sur la même année permettront d'économiser 3,3 millions de tonnes de CO2 par an.

AGENCE FRANÇAISE DE DÉVELOPPEMENT

5 rue Roland Barthes
75598 Paris Cedex 12
France
Tél. : +33 1 53 44 31 31
Fax : +33 1 44 87 99 39
www.afd.fr

Cellule d'appui environnemental et social

Tél. : +33 1 53 44 46 92
Fax : +33 1 53 44 38 66

Division Secteur Financier et Appui au Secteur Privé

Tél. : +33 1 53 44 34 72
Fax : +33 1 53 44 37 37

PROPARCO

151 rue Saint Honoré
75001 Paris
France
Tél. : +33 1 53 44 31 08
Fax : +33 1 53 44 38 38

PROPARCO

Filiale de l'AFD, Proparco a pour mission de favoriser les investissements privés en faveur de la croissance, du développement durable et de l'atteinte des objectifs du millénaire, dans les pays émergents et en développement. Elle propose des financements permettant de répondre aux besoins spécifiques des investisseurs dans le secteur productif, les systèmes financiers, les infrastructures et le capital investissement.
www.proparco.fr

FFEM (FONDS FRANÇAIS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL)

Le FFEM est un fonds public bilatéral qui a été créé en 1994 par le Gouvernement français à la suite du Sommet de Rio. Il a pour objectif de favoriser la protection de l'environnement mondial dans des projets de développement durable dans les pays en développement et en transition. Le FFEM intervient en appui à des réalisations concrètes dans les pays bénéficiaires, avec une démarche d'apprentissage et en testant des approches novatrices ou exemplaires.
www.ffem.fr



Cette publication a été imprimée dans le respect de l'environnement avec des encres végétales et sur du papier PEFC™ (gestion durable des forêts).

